



GRUPE ÉNERGIES VIENNE

Résultat d'une étude de faisabilité de raccordement au réseau HTA d'installations de productions décentralisées au réseau de distribution public de SRD

Indice	Date application	Objet de la modification
A	03/06/2008	Création
B	08/07/2011	Changement logo SRD

Résumé

Ce document décrit les éléments du rapport d'étude de faisabilité pour le projet de raccordement d'une production décentralisée au réseau de distribution public de SRD

Accessibilité	<input checked="" type="checkbox"/> Libre	<input type="checkbox"/> SRD	<input type="checkbox"/> Confidentiel
---------------	---	------------------------------	---------------------------------------

Copyright SRD
S-R4-NE-001-93-B



RÉSEAUX DISTRIBUTION

SRD

GROUPE ÉNERGIES VIENNE

Résultat de l'étude de faisabilité pour le raccordement au réseau HTA des installations de :

Site de production de _____ (N° SIREN : _____)
et

Site de production de _____ (N° SIREN : _____)

au réseau public de distribution de SRD

Demandeur	Nom de la Société	_____
	Adresse	_____
	Interlocuteur	M tel :
SRD	Interlocuteur	M tel :

Résumé : Ce document décrit les éléments du rapport d'étude de faisabilité pour le projet de raccordement des installations de production de « _____ » et des « _____ » sur la commune de _____.

Indice	Date d'étude	Objet de la modification	Rédacteur	Vérificateur
A	__/__/____	Création		

SOMMAIRE

A. PREAMBULE - AVERTISSEMENT	4
B. SITUATION DE LA FILE D'ATTENTE.....	4
C. RESULTAT DE L'ANALYSE DES CONTRAINTES.....	5
D. ESTIMATION DE LA FAISABILITE DU RACCORDEMENT.....	5
E. SOLUTION DE RACCORDEMENT:.....	5
ANNEXE 1 FICHES DE COLLECTE POUR UNE ETUDE DE FAISABILITE	5
ANNEXE 2 SCHEMA DE RACCORDEMENT	5

A. PREAMBULE - AVERTISSEMENT

Cette étude correspond à **une estimation de la faisabilité** du raccordement de votre installation de production [type] au Réseau Public de Distribution (RPD) de SRD faisant suite à la "demande de renseignement" du XX. La présente étude ne vaut pas offre de raccordement. Seules les contraintes de transit sur le réseau public de transport, de transit et de plan de tension sur le réseau public de distribution ont été étudiées. La présente étude a été conduite en prenant en compte les situations du réseau et la file d'attente existantes au moment de l'étude.

Conformément à la procédure de traitement des demandes de raccordement publiée sur le site Internet de SRD, cette étude ne prend pas en compte, en particulier, d'éventuelles contraintes qui ne peuvent être déterminées que par la connaissance précise des caractéristiques de la machine : il s'agit notamment de l'apport de puissance de court-circuit de l'installation, du papillotement, de l'impact sur la transmission du signal tarifaire ou de l'injection d'harmoniques. Ces éventuelles contraintes seront examinées au moment de l'étude détaillée, ou de la réalisation de la PTF. Les réseaux à créer ou à modifier pour assurer le raccordement de l'installation ne font l'objet d'aucune recherche approfondie de tracé.

Cette étude a été réalisée selon la réglementation en vigueur relative aux prescriptions techniques de conception et de fonctionnement pour le raccordement à un réseau public de distribution d'une installation de production d'énergie électrique à savoir le décret du 13 mars 2003 et ses arrêtés d'application, ainsi que le décret N° 2008-386 et l'arrêté du 23 avril 2008.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution de la présente étude de faisabilité, le Distributeur rappelle au Producteur l'existence de son référentiel technique. Ce référentiel technique expose les dispositions réglementaires applicables et les règles techniques complémentaires que le Distributeur applique à l'ensemble des utilisateurs pour assurer l'accès au réseau public de distribution. Le référentiel technique est accessible à l'adresse Internet www.soregies-reseaux-distribution.fr.

Le Producteur reconnaît avoir été informé, préalablement à la conclusion de la présente étude de faisabilité, de l'existence du référentiel technique publié par le Distributeur.

Dans certains cas, le raccordement de l'installation est possible, mais pour que celle-ci puisse fonctionner à tout moment à sa puissance maximale, des modifications d'ouvrages dont le financement incombe aux gestionnaires de réseaux, sont indispensables. La réponse fournie par le gestionnaire comporte une estimation de ce délai de réalisation.

B. SITUATION DE LA FILE D'ATTENTE

Le tableau ci-dessous présente la situation de la file d'attente ainsi que l'état de la capacité d'accueil au niveau du réseau de transport au poste source étudié :

Zone	Puissance cumulée dans la file d'attente (MW)
Poste source XXX	

Zone	Capacité d'accueil du réseau de transport (MW)
Réseau HTB	

C. RESULTAT DE L'ANALYSE DES CONTRAINTES

Ce paragraphe résume le résultat des études qui ont été menées.

D. ESTIMATION DE LA FAISABILITE DU RACCORDEMENT

Le tableau ci-dessous résume la solution retenue aboutissant à la faisabilité du raccordement.

Solution retenue	Résultats de l'étude				Estimation de la faisabilité
	Contraintes réseau HTA		Contraintes poste source	Contraintes réseau HTB et poste HTB/HTA	
	Intensité	Tension			

E. SOLUTION DE RACCORDEMENT

Les hypothèses ainsi que l'ensemble des études ayant amené à caractériser les résultats de la solution de raccordement peuvent être fournis sur simple demande. Il s'agit des études concernant :

- la tenue thermique des ouvrages - Plan de tension HTA et BT,
- le poste source : tenue thermique des ouvrages, tenue de la tension.

Evaluation des délais de raccordement :

Libellé	Délai indicatif de mise à disposition
Travaux sur le réseau HTA	xx mois (*)
Travaux au poste source	xx mois (*)

Le délai de réalisation des travaux nécessaires sur le réseau HTB est estimé à yy ans.

(*) Le délai de réalisation des travaux sur le réseau s'entend à compter de la signature de la convention de raccordement. Ce délai couvre la période de réalisation des travaux et n'intègre pas les délais d'étude et de consultation des entreprises. Ces derniers sont pris en compte dans le délai d'établissement de la convention de raccordement (délai précisé dans la Proposition Technique et Financière).

Annexe 1 **Fiches de collecte pour une étude de faisabilité**

Annexe 2 **Schéma de raccordement**